

A hand is shown holding a red air quality monitor over a map. The background is a blurred green landscape. The text is overlaid on the image.

Comment améliorer la qualité de l'air autour des écoles ?

**RDV AU WEBINAIRE
JEUDI 14 OCTOBRE 2021
DE 15H À 16H30**

Au programme du webinaire...

- Pourquoi c'est important d'agir ? Quels résultats ?
Quels leviers ? Quel accompagnement ?
- Partage d'expériences de collectivités :
 - Ville de Rouen
 - Ville de Strasbourg
 - Ville de Bailleul
- Echanges & questions

Pourquoi les collectivités doivent s'impliquer ?

Air : un enjeu de santé publique

Cécile Cénatiempo, Membre du Conseil d'Administration de l'Alliance des collectivités pour la qualité de l'air & Conseillère métropolitaine déléguée à la qualité de l'air à Grenoble Alpes Métropole



AGIR MAINTENANT

Pourquoi c'est important d'agir ?

Agir dès maintenant sur la santé des enfants
et sur la qualité de l'air qu'ils respirent

Jodie Soret, chargée des relations
avec les pouvoirs publics à l'UNICEF



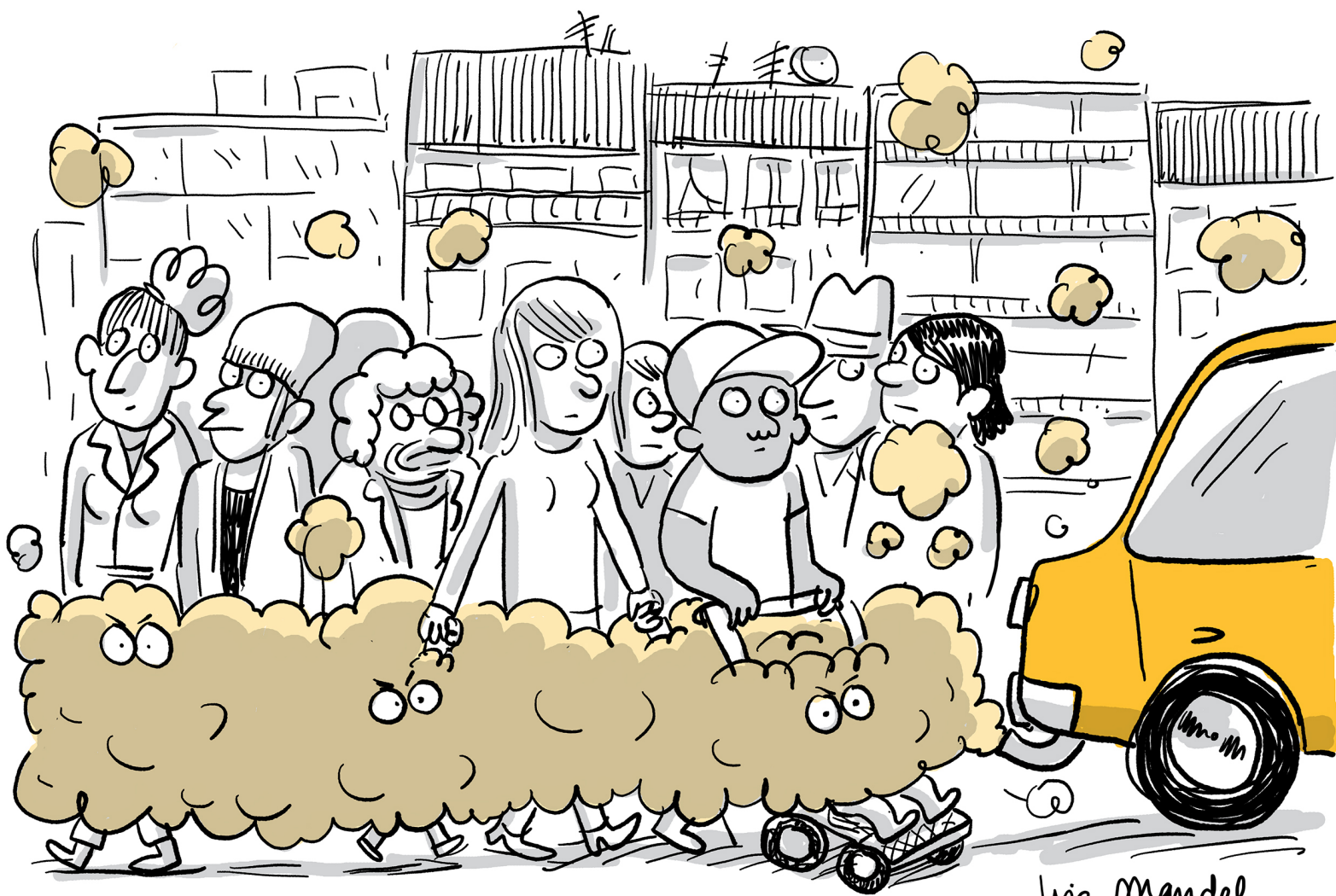
3 enfants sur 4
respirent un air
toxique en France
selon l'OMS



Des effets graves sur la santé des enfants

- Une exposition dès la conception
- Des pathologies respiratoires
- Des liens avec des problèmes de santé (dépression, obésité, diabète...)
- Des conséquences tout au long de la vie





**Intégrer
les enfants
dans les
politiques de
lutte contre
la pollution
de l'air**

Quel retour ? Quelle efficacité ?

Retour d'expériences des rues scolaires au Royaume-Uni
Impacts sur la qualité de l'air & perception du dispositif par les habitant·e·s
et les parents d'élèves

Chantal Derkenne, ADEME



Qu'est-ce qu'un programme « rue scolaire » ?

- **Principe** : fermer temporairement la circulation aux véhicules motorisés dans la zone immédiate de circulation qui entoure une école
- **Concrètement** : circulation réservée aux piétons et cyclistes lors des horaires d'entrée et de sortie de classe



Pays : Royaume-Uni
Ville : Édimbourg
Population = 488 050 hab. (2016)
Superficie = 259 km²
Densité de population
= 1 884 hab/km²

Evaluation du dispositif :

Vitesses et volumes des voitures

- Evolution de la vitesse moyenne
= baisse de l'ordre de 1,9 km/h
- Evolution du nombre de voitures pour toutes les écoles d'Edimbourg
= diminution de 2 259 voitures
 - réduction du nombre des voitures aux abords des écoles : 3 179
 - augmentation du nombre de voitures dans les rues périphériques : 920

Evaluation du dispositif

Partage modal des élèves

- Evolution entre juin 2015 et juin 2016 :

Ecole	Evolution des déplacements	Marche %	Vélo %	Voiture Passager %
Abbeyhill Primary School	-82	12	-2	-9
Colinton Primary School	1059	-5	2	1
Cramond	4363	4	0	-11
Duddingston Primary	2088	10	-7	-5
Sciennes Primary	5	1	-4	-8
St John's Rc Primary	1187	-2	3	-6
	Variation nette	+3 %	-1 %	-6 %

Evaluation du dispositif : Evolution des niveaux de NOx dans les rues entourant les écoles

Ecole primaire	Nom du site	Polluant	Niveau total des émissions (g/km)		Différence (g/km)
			Avant	Après	
Colinton	Redford Bank	NOx	128,7	77,8	-50,9
	*Redford Place	NOx	74,7	23,3	-51,4
	*Redford Neuk	NOx	9,5	6,7	-2,8
	*Redford Gardens (o/s 23)	NOx	91,4	41,9	-49,5
	Redford Grove	NOx	30,1	31,5	1,4
	Redford Gardens (o/s 18)	NOx	109,6	86,4	-23,2
Clermiston	Parkgrove Street o/s 9	NOx	460,5	356,2	-104,3
	Parkgrove Street o/s 43	NOx	484,4	389,7	-94,7
	*Parkgrove Terrace o/s 39	NOx	178,7	123,1	-55,6
	*Parkgrove Terrace o/s 75	NOx	187,6	point aberrant	-
	Parkgrove Road	NOx	103,2	117	13,8
	*Parkgrove Place	NOx	152,1	66,6	-85,5
Cramond	*Fair a Far Shot	NOx	21,7	17,3	-4,4
	*Cramond Crescent	NOx	230,8	121,9	-108,9
	*Cramond Terrace	NOx	89,2	49	-40,2
	Cramond Avenue O/S 17	NOx	138,1	123,3	-14,8
	Cramond Park	NOx	66,7	65,4	-1,3
	Cramond Gardens	NOx	90,5	68	-22,5
	*Cramond Bank	NOx	60,7	44,6	-16,1
	*Gamekeepers Loan	NOx	209,1	104,1	-105
	Gamekeepers Road	NOx	2151	2318,8	167,8
	Cramond Avenue - South of 26	NOx	215,7	226,6	10,9

Résultats de l'enquête auprès des parents d'élèves et des habitants

L'opération « rue scolaire » rend la vie plus difficile	<p>20% des parents d'élèves</p> <p>20% des résidents habitant dans les rues « touchées » par la restriction</p> <p>35% des résidents des rues périphériques</p>
Les rues scolaires sont moins dangereuses	<p>66% des parents d'élèves</p> <p>61% des résidents habitant dans les rues « touchées » par la restriction</p> <p>48% des résidents des rues périphériques</p>

Bilan

- Amélioration de la sécurité aux abords des écoles
- Réduction des vitesses de circulation aux alentours des écoles
- Réduction du trafic de voitures circulant aux alentours des écoles
- Amélioration de la qualité de l'air (baisse des NOx notamment)
- Augmentation de la part modale des mobilités actives (marche principalement)

Réduction du trafic motorisé et rues scolaires : quels sont les leviers pour agir ?

La rue scolaire un élément clef
d'un quartier « lieu de vie »

Denis Moreau, Vice-Président de Rue de l'Avenir



Les objectifs de la rue de l'avenir

- Favoriser la sécurité des usagers
 - lié à l'histoire de sa création
- Œuvrer pour un partage plus équilibré de l'espace public
 - aménagement urbain, code de la rue, marche en ville
- Faire adopter des mesures de modération de la circulation
 - réduction de l'excès automobile et de la vitesse
- Améliorer les conditions de vie en milieu urbain
 - reconquête de l'espace public
 - implication des habitants et des usagers



La réduction du trafic aux abords de l'école : les leviers pour agir

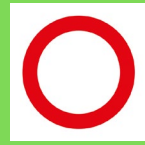
- L'approche du sujet des abords d'école est pour Rue de l'avenir celle de la sécurité des élèves avec deux conditions préalables : la réduction de la vitesse et la **réduction du trafic motorisé**. Ce second préalable recoupe les préoccupations pour améliorer la qualité de l'air.
- 4 leviers pour agir :
 - **La réglementation** | on sait l'utiliser et il faut faire connaître les initiatives de ville en ville, d'école à école
 - **L'aménagement et le plan de circulation** | on commence à étudier et on progresse
 - **Le plan de circulation et la lutte contre le transit** | un changement de paradigme en cours avec la primauté de l'espace public
 - **Les changements de comportement** | le chantier est devant nous

La réglementation : on sait faire, il faut faire connaître les initiatives

- Statut de la rue



Aire piétonne
aire piétonne temporaire
de 8h à 8h45
de 16h15 à 17h



Interdiction de
circuler
de 8h à 8h45
de 16h15 à 17h

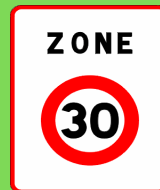


Zone de
rencontre

- Limitation de vitesse à 30km/h



Panneau 30



Zone 30 : impact sur le
transit



Ville 30



A paraître APAV Lille

L'aménagement : on commence à étudier

- la localisation de l'école
- le parking à distance
- le parvis

Le plan de circulation et la lutte contre le transit : un changement de paradigme en cours avec la primauté de l'espace public



Strasbourg (1992)
4 boucles



Barcelone (1997)
Super ilôts



Paris (2022)
zone à trafic limité

Des changements de comportement

- **S'autoriser à s'appropriier l'espace public** que représente l'abord de l'école pour qu'il devienne un espace de convivialité, un espace de transition pour les enfants, et pourquoi pas un espace de jeu ;
- **Agir collectivement contre les comportements incivils** des automobilistes/parents d'élèves aux abords de l'école
- **Modifier ses habitudes et promouvoir la marche et l'usage du vélo**
Ecomobilité scolaire / PDES/

Le mot de la fin...

- Les enjeux de la réduction du trafic montrent la nécessité d'une convergence sur les territoires de l'approche qualité de l'air et de l'approche sécurité aux abords et sur le chemin de l'école.
- Un travail collectif sur les changements de comportements est prioritaire
- Mouvement des parents d'élèves en Espagne, à Bruxelles, en Angleterre



Quel accompagnement ?

La Ligue nationale contre le cancer propose un accompagnement à la mise en place des rues scolaires par les comités départementaux

Sophie Rousseau, chargée de projet cancer / environnement à la Ligue nationale contre le cancer



LA LIGUE CONTRE LE CANCER

- Facteur de risque de cancer reconnu depuis 2013
- 1 500 nouveaux cas de cancers du poumon par an
(*CIRC, 2018*)
- Association cancer de la vessie et particules fines
(*CIRC*)
- Association cancer du sein et dioxyde d'azote
(*Gabet, 2021*)

Pour en savoir plus : www.ligue-cancer.net/rue-scolaire

Accompagnements possibles de la Ligue

- 20 comités départementaux formés
- Outils de sensibilisation / évaluation
- [Dossiers pédagogiques](#) (créer un compte gratuitement pour avoir accès aux dossiers)
- Sondage sur l'acceptabilité des rues scolaires
- [Vidéo](#) de promotion du dispositif



FÉDÉRER & CONSTRUIRE

Elles en parlent



Florence

Hérouin Léautey

Adjointe en charge des écoles, du périscolaire et de la petite enfance

à Rouen



Sophie

Dupressoir

Conseillère municipale déléguée à la ville cyclable et marchable

à Strasbourg



Gaëlle

Lefevre

Adjointe en charge de l'éducation et de l'enseignement supérieur

à Bailleul

Intervention #1

Florence Hérouin Léautey

Adjointe en charge des écoles,
du périscolaire et de la petite enfance
à Rouen



Pourquoi ?

- **Un projet de mandature**

- d'apaiser l'arrivée à l'école des familles, qui s'inscrit dans un projet plus global d'apaisement de la ville,
- de développer fortement les modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle

- **Un projet qui s'inscrit**

- dans la volonté de faire de Rouen une ville à hauteur d'enfant,
- de développer des aménagements urbains qui favorisent l'autonomie de l'enfant dans l'espace public

Comment ?

- Des réunions Zoom avec les **parents d'élèves** dès le mois d'août 2020 pour préparer la rentrée en période de pandémie Covid-19
- Une expression de parents d'élèves à cette occasion de pouvoir **bénéficier de rues plus sereines**, notamment les rues étroites, aux trottoirs quasi inexistantes du centre-ville médiéval
- **5 écoles** avaient déjà une voie d'accès piétonne
- Une **expérimentation progressive** de la piétonisation aux heures d'entrée et de sortie :
 - Dès le jour de la rentrée 2 septembre 2020 devant 6 écoles
 - Une extension le 21 septembre à 6 écoles supplémentaires
 - Une 3ème extension le 9 novembre à 6 nouvelles écoles
 - Une prolongation des arrêtés de piétonisation jusqu'à la fin de l'année scolaire
- Un **bilan** réalisé par questionnaire en juin 2021, auprès de tous les parents concernés en 2020-21. 30% de parents répondants. Un plébiscite sans ambiguïté.
- Une **pérennisation** en septembre 2021 :
 - Ajout d'une 24ème école (sur les 54 que compte Rouen)
 - 15 rues fermées à la circulation matin et soir

Quels moyens ?

- **Deux barrières par rue fermée** (toutes à sens unique à ce stade) : une barrière habillée d'une « chaussette » Rue aux Ecoliers, l'autre avec l'arrêté de fermeture de 8h10 à 8h35 et de 16h10 à 16h45
- **Un animateur** chargé de mettre en place le dispositif, de laisser entrer les riverains à la vitesse du pas (conformément aux termes de l'arrêté), et de ranger les barrières à l'issue de chaque période
- **Coût d'une « chaussette »** à velcro : 108€ TTC
- **Masse salariale en année pleine** : 40 000€

Bilan du dispositif à Rouen

D'après vous, la piétonisation a-t-elle amélioré la qualité de l'air aux abords des écoles ?

**Oui
63%**

**Non
37%**

D'après vous, la piétonisation a-t-elle permis plus de convivialité aux abords des écoles ?

**Oui
85%**

**Non
15%**

Êtes-vous favorables au maintien du dispositif ?

**Oui
94%**

**Non
6%**

Êtes-vous prêts à vous investir dans la gestion du dispositif ?

**Oui
30%**

**Non
70%**

Pour emmener vos enfants à l'école, quel mode de déplacement utilisez-vous ?

72%
à pied

11%
vélo/
trottinette

17%
en voiture

La rue aux écoliers

Durant l'année scolaire 2020-2021, 15 rues d'écoles ont été progressivement piétonnisées.

Afin de mesurer le degré de satisfaction de ce dispositif sur les 23 écoles concernées, l'avis des familles a été sondé par un questionnaire en ligne comprenant 11 questions.

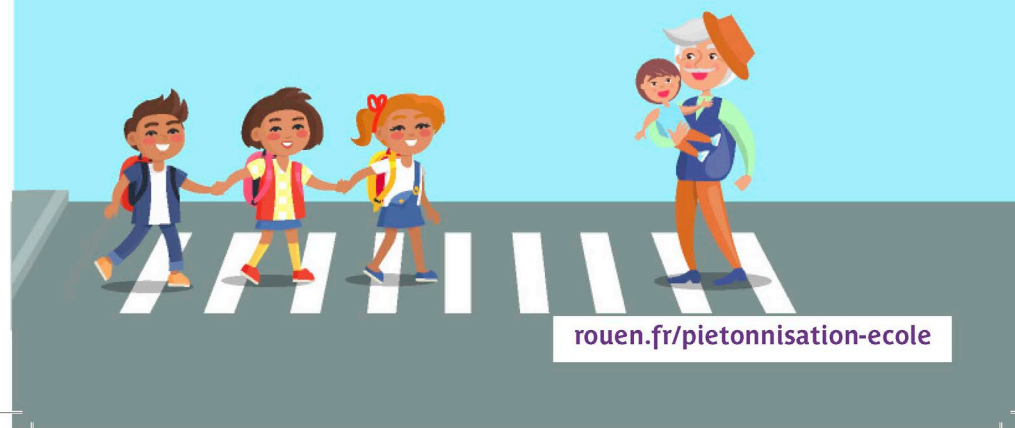
501 familles ont répondu à cette enquête (30 % de répondants sur les 1749 concernées).

Depuis la rentrée de septembre 2021, une 24^e école a rejoint ce dispositif et d'autres sont à l'étude.

Retrouvez les résultats au dos →



Photo : © Liane Wolmer



1) Êtes-vous satisfait du dispositif de piétonnisation aux abords des écoles ?

oui 93 % non 7 %

Une très large majorité des familles est satisfaite du dispositif, les parents insatisfaits expriment le besoin d'utiliser leur voiture pour déposer les enfants à l'école.

2) D'après vous, la piétonnisation a-t-elle permis de renforcer la sécurité aux abords des écoles ?

oui 92 % non 8 %

Là encore, les répondants estiment que le dispositif renforce amplement la sécurité aux abords des écoles. Les non convaincus soulignent qu'une autorisation d'accès demeure pour certains véhicules (riverains) et une baisse de vigilance des enfants sur la dangerosité de la rue.

3) Si oui ? (Plusieurs réponses possibles)

Routière 90 % Vigipirate 30 %
Sanitaire 28 %

Les familles considèrent massivement que la piétonnisation renforce la sécurité routière, mais elles sont plus réservées sur le volet sanitaire ainsi que sur le volet vigipirate.

4) D'après vous, la piétonnisation a-t-elle amélioré la qualité de l'air aux abords des écoles ?

oui 63 % non 37 %

Les répondants estiment que le dispositif améliore la qualité de l'air aux abords des écoles, cependant ils sont nombreux à souhaiter que des mesures scientifiques viennent l'objectiver.

5) D'après vous, la piétonnisation a-t-elle permis plus de convivialité aux abords des écoles ?

oui 85 % non 15 %

Les parents apprécient grandement ces lieux propices aux moments d'échanges informels en toute sérénité sans craindre pour la sécurité de leurs enfants.

6) Pour emmener vos enfants à l'école, quel mode de déplacement utilisez-vous ?

A pied 72 % Voiture 17 %
Vélo/Trottinette 11 %

Une large majorité des familles emmène les enfants à l'école à pied ou en vélotrottinette, nombre en augmentation depuis la mise en place du dispositif.

7) Avez-vous changé votre mode de déplacement depuis la mise en place du dispositif ?

oui 6 % non 94 %

8) Si oui, quel mode de déplacement utilisiez-vous avant ?

Voiture 87 % A pied 10 %
Vélo/Trottinette 3 %

Même si peu de familles ont changé leur mode de déplacement, on constate que les changements avérés sont à la faveur des modes doux et actifs.

9) Êtes-vous favorable au maintien du dispositif ?

oui 94 % non 6 %

Sans surprise, les familles plébiscitent un maintien du dispositif.

10) Êtes-vous prêts à vous investir dans la gestion du dispositif ?

oui 30 % non 70 %

De nombreuses familles souhaitent s'investir dans le dispositif et notamment dans la gestion des barrières. Une expérimentation sur des écoles volontaires pourrait leur être proposée.

11) Avez-vous une idée, une suggestion en lien avec ce dispositif de piétonnisation ?

273 familles ont répondu à cette question ouverte (commentaires, suggestions, souhaits...).

Les propositions

- Pérennisation du dispositif
- Extension sur d'autres écoles de la ville
- Extension aux heures de sorties de l'accueil périscolaire du soir et sur le temps du midi pour les non cantiniers
- Piétonnisation définitive des rues
- Installation de plots rétractables
- Renfort de la signalisation
- Mise en place de stationnement réservé pour déposer les enfants en voiture
- Animation des rues sur les créneaux fermés à la circulation

Points de vigilance

- Besoin de renfort de la Police Municipale en soutien des agents en charge des barrières
- Veiller aux incivilités (circulation en sens interdit, agressivité...)
- Baisse de vigilance des enfants quand les rues ne sont plus piétonnisées
- Passage pour les vélos à renforcer

En 3 mots :

- Plébiscite
- Convivialité
- Sérénité

1 conseil : ne pas douter de la pertinence, de l'efficacité et de la nécessité des rues scolaires !



Intervention #2

Sophie Dupressoir

Conseillère municipale déléguée
à la ville cyclable et marchable
à Strasbourg



Une priorité du mandat

- Végétaliser et déminéraliser notamment les cours d'école
- Apaiser l'espace public
- Augmenter la part des mobilités actives et transport en commun
- Lutter contre la pollution de l'air (ZFE) et l'obésité infantile (20%)
- Priorité aux investissements scolaires

2 délibérations
du Conseil
Municipal

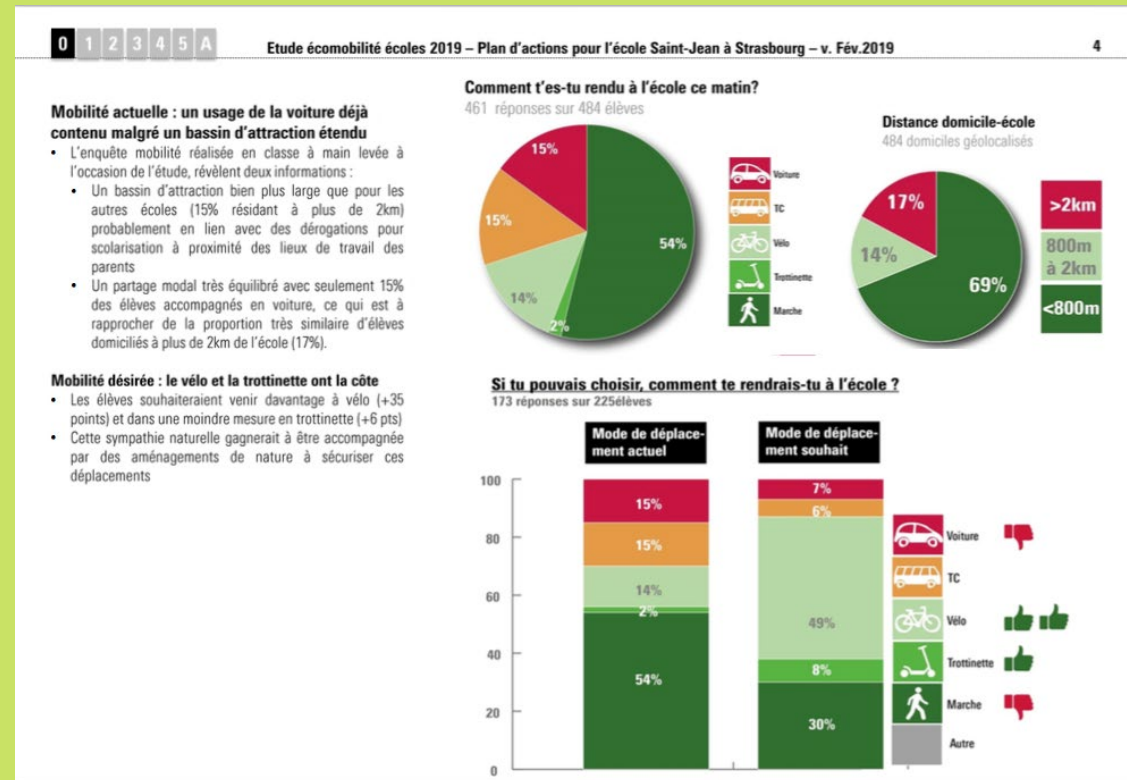
10 rues-écoles
par an

Démarche

- Début du mandat : contexte favorable 5 rues-écoles, large périmètre piéton, 800 km pistes cyclables, 3 écoles accompagnées dans la démarche d'éco-mobilité dans le cadre du programme MOBY
- 2020-2021 : 2 nouvelles rues écoles
- Eté 2021 : étude-diagnostic de l'ensemble des écoles de la ville (accidentologie, pollution, implication des parties prenantes, facilité de mise en œuvre)
- 2021-2022 : Priorisation de 12 rues-écoles
- 2021 : inscription au BS

Exemple : Ecole Saint Jean

- 500 véhicule/jour
- 1 700 élèves
- Centre-ville
- A proximité d'axes pollués
- Diagnostic mobilité



Exemple : Ecole Saint Jean

Actions simples et peu coûteuses

0 1 2 3 4 5 A Etude écomobilité écoles 2019 – Plan d'actions pour l'école Saint-Jean à Strasbourg – v. Fév.2019 6

Action n°1 : Un quartier à apaiser

Enjeu
Améliorer la cohabitation entre les modes

Proposition (principe)
Création d'une zone 30 de quartier reflétant la hiérarchie actuelle du réseau de voirie (ensemble des voies à caractère local)

Proposition (détail)
Un mode d'intervention léger permettant une intervention rapide et à grande échelle

- Matérialisation des entrées/sorties de zone manquantes (x7), pas de traitement lourd à prévoir
- Pastilles de rappel « 30 » en section (1/100m/sens)

Portage

- EMS-DMEPN / Strasbourg-Direction de Territoire

Estimation budgétaire

- 3.700€ (aménagement)
- 2.800€ (moyens humains)

Horizon-cible

- 2020

Suivi / évaluation

- Relevés de vitesses

Prochaines étapes

Zone 30



Signalisation

Exemple : Ecole Saint Jean

Mais les incivilités persistent



Exemple : Ecole Saint Jean

Mise en place d'une rue-école

- fermeture partielle de la rue entre 8h10 et 8h50 les jours scolaires par deux policiers municipaux
- sortie des véhicules autorisée
- dérogations minimales : 3 élèves en situation de handicap



Exemple : Ecole Saint Jean

Mesures d'accompagnement

- déplacement des aires de dépose-minute situées devant l'école
- renforcement du nombre d'arceaux à vélo et des marquages au sol
- désencombrement des trottoirs et sécurisation des passages piétons

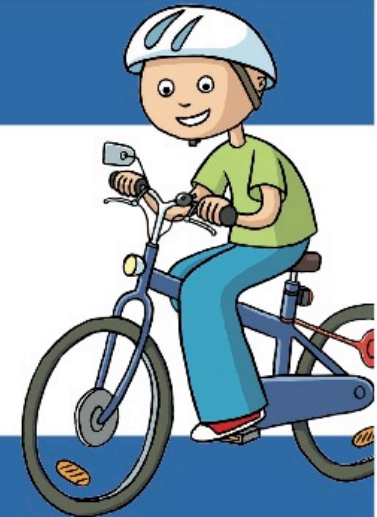


Exemple : Ecole Saint Jean

Information & concertation

- Flyer d'information distribué aux riverains, parents d'élèves, personnel du groupe scolaire
- Adresse mail pour signaler les problèmes
- Groupe de suivi riverains-parents
- 2 réunions publiques
- Questionnaire en ligne co-construit

EXPÉRIMENTONS LA RUE DES BONNES GENS AUTREMENT CETTE RUE DEVIENT UNE RUE-ÉCOLE



À compter du 8 mars 2021 et pour une durée expérimentale de 4 mois, la rue des Bonnes Gens sera fermée à la circulation automobile les jours scolaires, de 8h10 à 8h50, sur le tronçon entre le boulevard du Président Poincaré et le carrefour rue des Cigognes/rue de Bouxwiller (cf plan au dos).

■ **Vous êtes piéton.ne ou cycliste ?** Vous pourrez continuer à emprunter la rue des Bonnes Gens et y stationner votre vélo. Des arceaux à vélos supplémentaires y seront mis en place ainsi qu'un

Une rue-école, c'est quoi ?

C'est une rue située aux abords immédiats d'une école qui devient piétonne pour une durée limitée aux horaires d'arrivée et de départ des enfants. L'objectif est d'y créer un environnement apaisé, sécurisé et convivial afin d'encourager la marche, le vélo et tous les modes actifs de déplacement chez les plus jeunes. La Ville de Strasbourg s'est engagée à créer 10 rues écoles par an d'ici 2026 pour un meilleur partage de l'espace public entre les différents modes de déplacement.

■ **Vous êtes riverain.e ou garé.e dans le secteur fermé ?** Vous pourrez sortir votre véhicule à tout moment mais devrez privilégier un stationnement alternatif à proximité lors de la fermeture.

Accès permanent pour les véhicules de secours
Pendant les vacances scolaires, le mercredi et le weekend la rue reste ouverte à la circulation 24h/24.

Vous souhaitez participer à l'évaluation de l'expérimentation ou partager vos réflexions sur le devenir de la rue des Bonnes Gens ? Vous rencontrez un problème en particulier ?

Contactez-nous par mail :
direction.territoire.Gare.Kleber.strasbourg.
Centre@strasbourg.eu
ou par téléphone :
03 68 98 72 39



Exemple : Ecole Saint Jean

Bilan de l'opération

- Evaluation globalement positive

Les +

- Agréable, calme
- Aécurisant, rassurant pour les parents
- Gain de temps
- Changements d'habitudes

Les -

- Retour des problèmes aux absences de la Police Municipale
- École privée non insérée dans le dispositif
- Occupation illicite des places de dépose-minute
- Contrainte pour les entrées de véhicule riverains

Enjeux de la généralisation des rues scolaires

- Mix de moyens humains et matériels pour assurer la fermeture :
 - Une barrière amovible nécessite un agent
 - Borne rétractable (60.000 euros)
 - Piétonnisation
 - Videoverbalisation
- Coût : 160 000 euros pour 12 écoles si recours à la sécurité privée
- Etablissements hors carte scolaire : dépose minute au parking public
- Passer de la « rue-école » au « chemin-école » : faciliter la traversée des boulevards, signalisation,
- La rue « à hauteur d'enfant » : aires de jeux, végétalisation, école du dehors

Intervention #3

Gaëlle Lefevre

Adjointe en charge
de l'éducation
et de l'enseignement supérieur
à Bailleul



Pourquoi la mise en place des rues scolaires ?

- En cohérence avec nos projets politiques portés durant la campagne
 - Démarche ville amie des enfants
 - Développement des zones de rencontres & des échanges dans des espaces apaisés
 - Amélioration de la qualité de l'air dans la ville
 - Développement des mobilités douces et sécurisation des trajets piétons et cyclistes et partenariat avec l'ADAV
- Pour répondre aux sollicitations des parents

Déroulé du déploiement du premier projet de rues scolaires

Réunion transversale
entre élus
(éducation/travaux/
sécurité/mobilité) pour
fixer nos objectifs et
déterminer les phases
de déploiement et
rétroplanning



Echanges avec les
professeurs/directeurs
d'école et parents
d'élève pour valider les
échéances, les
horaires de fermeture
de la rue



Communication aux
parents, enfants, aux
riverains, campagne
d'affichage et réseaux
sociaux pour informer
de la mise en place
de l'expérimentation
pour deux mois
(mai-juin)



Sur les aspects
techniques :
Démarche auprès
des riverains pour
l'obtention des
laisser passer et
réalisation des
barrières, en
interne par notre
service technique



Lancement de
l'expérimentation et
accompagnement
de nos référents
barrières
(animateurs) par la
police municipale
pour les premières
semaines



Partenariat avec
l'ADAV, avec
laquelle nous
avons signé une
convention pour
retour/sondage
sur
l'expérimentation
auprès des
parents et des
riverains

Communication spécifique aux enfants

À BAILLEUL, ON TESTE LA

RUE SCOLAIRE

Une rue apaisée, plus sûre et moins polluée !

Plus d'infos sur ville-bailleul.fr

Ville amie des enfants

La rue de ton école est piétonne aux heures d'entrée et de sortie de classe.

- > Pour te permettre d'arriver à l'école en toute sécurité, les véhicules ne pourront pas accéder à la rue de 8h20 à 9h et de 16h à 16h40 les jours d'école.
- > Des policiers surveilleront la rue qui sera fermée par une barrière, mais tu pourras y accéder à pied, à vélo ou en trottinette.
- > Quelques voisins autorisés pourront rouler en voiture mais seulement à très faible vitesse.

ÇA CHANGE QUOI ?

- > Tu pourras marcher plus tranquillement dans la rue de ton école.
- > Il y aura moins de bruit et moins de pollution.
- > Cela te permettra de passer plus de temps avec tes copains et copines avant et après la classe.

Plus d'infos sur ville-bailleul.fr

Communication globale

À BAILLEUL, ON TESTE LA

RUE SCOLAIRE

du 25 mai au 6 juillet

La rue des Sœurs Noires devient piétonne aux heures d'entrée et de sortie de classe.

Accès à la rue Paul Perrier par la rue de Lille

Plus d'infos sur ville-bailleul.fr

Ville amie des enfants

Et ensuite ?

Durant la phase d'expérimentation, étude menée par l'ADAV auprès des parents et des riverains : 80% de retours positifs ! **PERENNISATION**



Des ajustements demandés par les parents et riverains, en cours de mise en œuvre par nos services (plus de signalisation, travailler à la sécurisation des trajets piétons)



En parallèle lancement des études / échanges auprès des autres écoles potentiellement concernées : planning prévisionnel, réunions échanges avec les directeurs d'écoles et parents d'élèves



Sollicitation de l'ADAV en phase amont pour questionner les parents sur leurs habitudes de trajet pour réalisation d'un diagnostic des modes de déplacement



Des questions ? Des remarques ?



MERCI !